

15 à 20 circonscriptions du pays. J'ai toujours été enclin à me montrer sympathique à l'endroit de l'honorable député d'York-Scarborough ces dernières années, car je sais combien la population y est élevée et cette sympathie, bien entendu, s'accroît particulièrement à l'occasion des élections. Mais je soutiens que la question qui devrait surtout nous préoccuper n'est pas les élections, mais les services que nous devons rendre, soit examiner et comprendre les intérêts de nos commettants. Ces intérêts ne se rattachent pas uniquement à nos commettants, mais possèdent également un aspect matériel. Je soutiens que les problèmes matériels qui se posent, lorsqu'il faut s'occuper d'une circonscription de plus de 100,000 milles carrés comptant une population de plus de 50,000 âmes, sont encore beaucoup plus ardues que ceux qui peuvent se poser dans une très vaste circonscription urbaine.

M. Moreau: Le député me permettrait-il de lui poser une question? Sait-il que j'ai fait, cet après-midi, une proposition qui tient compte de la superficie des circonscriptions mentionnées dans l'annexe III de la loi électorale du Canada?

M. Fisher: Je n'étais pas ici. Je voulais l'entendre mais j'ai dû m'absenter. Je sais gré au député d'avoir fait une telle proposition et je ne manquerai pas d'en prendre connaissance. Cette question appelle notre attention. Une des choses qui m'inquiète à ce sujet, c'est que nombre de députés vont manifester de l'impatience, car la question ne les intéresse pas vu qu'ils n'ont rien à voir à ce genre de circonscriptions. Le secrétaire d'État sait jusqu'à quel point il est difficile parfois pour les représentants de ces circonscriptions d'obtenir du service de la société Radio-Canada en ce qui a trait à la radio et à la télévision.

L'hon. M. Pickersgill: Je dirais que le député de Grand-Falls-White-Bay-Labrador s'est très bien tiré d'affaires à ce sujet. Certes, il lui a fallu attendre environ trois ans avant d'obtenir gain de cause, mais des stations radiophoniques seront aménagées sous peu à Wabush et à Labrador City. Je suis sûr qu'il ne m'en voudra pas d'avoir parlé de cela.

M. Fisher: Le secrétaire d'État est probablement au courant de la question que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* à ce sujet. À ce propos, je voudrais montrer au secrétaire d'État quelques lettres que j'ai reçues de gens de la région de Wabush qui ne se montrent pas particulièrement satisfaits à cet égard. Ils font remarquer qu'ils font entendre leurs revendications depuis déjà trois ou quatre ans. J'ai soulevé cette question afin d'appuyer l'honorable député de Grand-Falls-White-Bay-Labrador, car il s'agit là d'un problème qui se pose pour nous tous.

L'hon. M. Pickersgill: Mais on a déjà pris une décision.

M. Fisher: Oui, mais ils n'ont toujours pas de service de télévision. Qu'allez-vous faire à cet égard? Le ministre peut s'estimer satisfait du service de la radio...

L'hon. M. Pickersgill: Me permet-on de répondre? L'honorable député a réussi à m'irriter, ce que personne n'avait encore réussi à faire au cours de ce débat. Ce que j'entends faire à ce sujet? J'entends déclarer publiquement—je ne sais pas si Radio-Canada est de mon avis et je suis persuadé qu'un bon nombre de gens du secteur privé de la télévision ne le sont pas—que nous devrions disposer d'un service d'information unique, par tout le Canada, avant de songer à avoir un autre service.

M. Fisher: L'exemple est excellent. Quant à l'observation du ministre sur sa réaction à mes paroles, je mentionnerai que j'ai conversé aujourd'hui avec un homme qui a été obligé d'assister aux délibérations de la Chambre hier. Il m'a déclaré: «Lorsque vous êtes rentré à Ottawa, avez-vous senti l'odeur de l'encens, le parfum, et lorsque vous êtes arrivé à votre siège, avez-vous entendu le joyeux tintement des cloches?» Il m'a avoué qu'hier avait été l'un des jours les plus aimables, les plus visqueux et les plus fétides qu'il ait jamais vus à la Chambre des communes. Je crois comprendre que l'esprit de parti était tout simplement évanoui et que la bonne humeur régnait.

Je reviens à mon sujet. Lorsque vous représentez ce genre de circonscription, qui constitue une portion relativement petite du nombre total des circonscriptions, lorsque ces circonscriptions sont disséminées le long des frontières septentrionales du Canada, lorsqu'elles sont dépourvues de puissants moyens de communications comme les journaux, les postes de télévision ou les groupes qui cherchent à exercer des pressions, il est extrêmement difficile d'obtenir la sympathie et la compréhension dont vous avez souvent besoin de la part des gouvernements et des bureaucrates. Je veux indiquer qu'il est très difficile—je l'ai déjà dit trop souvent maintenant—de représenter une circonscription qui atteint de telles dimensions.

Ensuite, il y avait un ou deux points moins importants que je voulais signaler. Je me demande si le secrétaire d'État ou d'autres membres du Cabinet se sont adressés au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à la Nouvelle-Écosse—les trois provinces pour lesquelles la représentation minimum au Sénat est et restera une garantie—afin de connaître leurs opinions sur le rapport qui existe entre le nombre de sièges